

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2007

## 1. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

### a. Bâtiments

#### - SALLE DES FETES

- L'installation pour des raisons de sécurité de prises électriques à faible consommation (16 A) entraîne des problèmes de fonctionnement. Par exemple : il ne faut pas brancher 3 gaufriers en même temps. Ceci engendre des problèmes de fonctionnement et fait sauter le compteur. Les utilisateurs ne sont pas informés. Apposer des étiquettes d'information directement sur les prises.
- SUPERETTE :
- défaillance au niveau du carrelage : réparer sous garantie
- chaleur dans la réserve : l'architecte a été contacté et s'est déplacé. L'explication viendrait du fait du compresseur de la chambre froide qui est à l'intérieur de la réserve alors qu'il devrait être à l'extérieur.
- SALLE DE SPORTS : les travaux ont un peu de retard dû à l'entreprise ROBIN
- MAISON DE RETRAITE : partie chambre et pavillon « Alzheimer » hors d'eau pour permettre de continuer le chantier dans de bonnes conditions.
- ECOLE PUBLIQUE :
  - réparation des gouttières
  - Etude de plusieurs devis :
    - vitres de la classe
    - réglettes pour câbles électriques
    - toilettes : réception des plis pour le 15 janvier
    - remplacement des volets
    - cour en enrobé
- SALLE DES FETES : achat de portants mobiles pour porte manteaux
  - rideau de fond de scène : réception d'un 3ème devis avec jupe pour le podium. A voir en commission.
  - Les micros fonctionnent mais il faut prendre le micro avec fil pour le restaurant scolaire.

### b. Voirie

- Jardin dans le presbytère : travaux terminés à la satisfaction du père Jean.
  - Ouverture des plis pour les travaux de construction du réseau d'eau pluviale devant le village retraite le 16 janvier à 14 h.
  - Rue des Pléiades en mauvais état : Mr MOTARD doit appeler le cabinet CASTEL TOUCHARD pour faire avancer les travaux car toutes les maisons sont achevées, voir en même temps pour l'impasse des Chênes.
  - résultat de l'appel d'offres concernant le parking de la salle des sports : la C.A.O. (Commission d'Appel d'Offres) s'est réunie pour l'ouverture des plis.
    - Estimation totale 281.207 € HT
      - Lot 1 : COLAS pour 178.952,09 € pour estimation de 250.000 €
      - Lot 2 : SEP pour 36.172 pour estimation 22.043 €
      - Lot 3 : BARON de Nueil 13.424 € estimation 9.300 €
      - TOTAL : 228.549 € (soit – 18 % par rapport à l'estimation).
- Il faut ajouter la maîtrise d'oeuvre : 37.242 €. Total du marché 310.590 € TTC. Le complément sera inscrit au Budget Primitif 2007.
- Point propre à déplacer : le SVL refusant de prendre en charge le déplacement, les employés communaux réaliseront ce déplacement dès que possible.

**c. Vie scolaire**

- C.L.S.H. : demande d'ouverture pendant toute la durée des petites vacances : le conseil décide de faire un essai en février à condition que le personnel soit disponible ainsi que la DDJS.
- Relais Assistante Maternelle : Chiché doit se déterminer pour constituer un R.A.M. avec 3 autres communes (60 assistantes maternelles sur l'ensemble des 4 communes). Après avoir exposé les nombreux avantages de ce service en milieu rural en considérant aussi le coût (3000 à 4000 € par an), le conseil doit se prononcer sur le principe. Le conseil donne son accord de principe.
- contrôle sanitaire à la cantine : suite à une visite de la DDASS, un courrier listant les anomalies a été adressé en mairie. Reprendre la liste point par point avec Mme COURJAUD puis en commission.

**d. Vie associative**

Pas de commission ce mois-ci.

Mme GOURDON signale que les salles sont de plus en plus demandées.

**e. Communication**

- Bulletin municipal de CHICHEE reçu en mairie
- L'agenda 2007 a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres. On peut regretter la défection des artisans et commerçants de CHICHE : sur 20 annonceurs, seulement 8 de Chiché. Réponse de Mr FOUILLET : les commerçants de Chiché sont fortement sollicités par les associations de la commune et ne peuvent donc pas répondre favorablement à tout le monde. -
- T.T.C.  
Suite à la dernière réunion, le maire souhaiterait savoir s'il y a des conseillers qui seraient prêts à s'y investir. Mr MERCERON et Mme VERGNAUD renouvellent leur volonté de s'investir pour le travail de préparation.  
Un groupe de travail pourrait être créé : Mr MERCERON en prend la responsabilité avec Mme VERGNAUD mais il faut d'autres volontaires, par exemple avec les membres de la commission « Animation ». Une option pour le 19 Janvier 2008 pour l'exposition est posée. Date à confirmer en fonction des disponibilités des exposants.

**2. PLAN LOCAL D'URBANISME : P.L.U.**

1. L'enquête publique est commencée pour une durée d'un mois (9 janvier – 9 février)

La réunion publique a eu lieu le 4 janvier dernier. Bonne intervention de Mr MANTEAU, claire et concise. Il est apparu très rapidement que la mise en place du P.L.U. n'est pas sans difficultés. Pour cela, la commission qui a travaillé sur ce projet a réfléchi et a essayé de faire de son mieux en sachant qu'il y a des choses qui peuvent être revues.

Par rapport au classement des exploitations, le maire est parti d'un postulat qui est la protection de l'agriculture de la commune, qui représente tout un passé et une réalité économique (100 emplois sur la commune) et contribue au maintien d'une population sur un secteur rural.

Pour ce faire les membres de la commission ont tenu compte de l'âge de l'exploitant, de la pérennité de l'exploitation sur les 5 à 7 ans qui viennent.

Le dossier a donc été mis à l'enquête publique en l'état. Une fois l'ensemble des réclamations terminées, un rapport est remis par le commissaire enquêteur. Ce rapport revient devant le conseil municipal qui aura alors à statuer sur certaines modifications à apporter.

C'est le conseil municipal qui émettra la décision finale.

Mr le maire demande l'avis des conseillers sur le classement en « A » ou en « NH 2 » des exploitations. 20 fermes sont classées en « A » sur une cinquantaine. Il n'est pas facile d'établir une règle générale pour ce classement qui puisse convenir à l'ensemble des exploitations.

2. En ce qui concerne le tracé de la future 2 x 2 voies au Sud du Bourg (A2 B3 C3), celui-ci n'est pas définitif, le tracé situé au Nord pourrait revenir à l'ordre du jour en raison de la construction de l'hôpital Nord Deux-Sèvres, mais ceci n'est qu'à l'état de projet.

3. Les zones classées en « NH1 » sur Nantilly et le Deffend

Question de Mr VINCENT : Quel est l'intérêt d'autoriser la construction dans un village alors que le P.L.U. veut privilégier l'habitat dans le centre bourg et en périphérie proche ?

Réponse du maire : il faut aussi compléter les villages qui existent en « bouchant les parcelles inoccupées ». L'assainissement semi collectif pourrait alors être mis en place, mais cela n'a pas été le vœu de la commission pour Chiché.

#### **4. STATION D'EPURATION : Avant Projet Sommaire (A.P.S.)**

Mr MARY présente le plan détaillé du projet de construction d'une nouvelle station d'épuration situé dans le prolongement de l'atelier relais sur des terrains appartenant à Mr DE LAUNAY.

Début des travaux en fin d'année 2007 normalement.

#### **5. RECENSEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA POPULATION**

Pour réaliser un recensement complémentaire de la population, certaines conditions doivent être réunies :

1. + 15 % de la population par rapport à 1999 dans de nouvelles habitations
2. + 25 % d'habitations nouvelles
3. faire une demande avant le 1<sup>er</sup> juin pour un recensement en octobre

Cela signifie pour la commune : + 200 personnes de plus en 2007 par rapport à 1999.

On peut compter en 2006, une soixantaine de nouvelles familles et 120 nouveaux logements depuis 2001 y compris le village retraite. Le conseil décide de demander auprès des services de la Préfecture un recensement complémentaire.

#### **6. SALLE DES FETES**

Réparation de l'auto laveuse pour les sols : 788 €

Prix d'une neuve : 8.800 €. Demander deux autres devis et contacter DESLANDES pour démonstration.

#### **8. APPEL D'OFFRES POUR LE LOT BOUCHERIE**

Suite à l'appel d'offres, seule la Bocagine a demandé le dossier de consultation, il y a donc eu une seule réponse. Le marché peut donc être passé avec ce fournisseur.

#### **9. QUESTIONS DIVERSES**

##### **a. Délimitation des zones de crues du Thouaret**

Réunion vendredi matin à 11 h à la mairie avec les riverains et tous les conseillers intéressés pour délimiter les parcelles concernées par les crues.

- b. Distances d'implantation des débits de boissons autour de certains établissements Mr le maire donne lecture d'un arrêté préfectoral fixant le périmètre de protection générale autour de certains édifices et établissements en matière de débits de boissons.
  - c. Travaux d'éclaircissage de la sapinière de Nantilly : 800 € de produit par rapport à la vente de bois (120 stères)
  - d. Rythme scolaire : semaine lyonnaise majoritaire suite à un sondage auprès des parents d'élèves. Les 2 écoles ne suivent pas le même rythme et ce fonctionnement perturbe les services communaux (cantine et garderie).
-